

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 29/01/2026 - 2479 - 2014 B 02386 - 802 887 786 - 2B

Exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024		Régime simplifié d'imposition <input checked="" type="checkbox"/>	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		Régime réel normal <input type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2B SIRET   80288778600019			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
1 Avenue de Viana 33650 LABREDE			
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
		SIRET	
<b>B ACTIVITE</b>			
Activités exercées : HOLDING		Si vous avez changé d'activité, cocher la case <input type="checkbox"/>	
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>			
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
<b>2 Plus-values</b>			
PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables au taux de 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies) <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15%	<input type="checkbox"/>
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W (cocher la case) <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %			
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1), cocher la case ci-contre		<input type="checkbox"/>	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-2), cocher la case ci-contre		<input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui a souscrit la déclaration pays par pays			

Comptes de profits  
par l'Assemblée Générale  
du: 03.03.2025

1 **BILAN SIMPLIFIÉ**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SARL 2B		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise			1 Avenue de Viana 33650 LA BREDE				
SIREN			802887786				
Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12			Durée de l'exercice précédent * : 12				
					Exercice N clos le 31/12/2024		
					Exercice N-1 clos le 31/12/2023		
<b>ACTIF</b>			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
			Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	1 135	016	1 135	
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	329 037	042	329 037	
	<b>Total I (5)</b>		044	330 172	048	1 135	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, appro., en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	4 610	070	4 610	
		Autres * (3)	072	101	074	154	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	5 369	086	5 369	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
<b>Total II</b>		096	10 080	098	10 080		
<b>Total général (I + II)</b>			110	340 252	112	1 135	
					Exercice N NET 1		
					Exercice N-1 NET 2		
<b>PASSIF</b>							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	1 000	
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126	100		100	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		5 681	5 681	
	Report à nouveau		134	-6 706		-6 812	
	Résultat de l'exercice		136	538		106	
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140	12 765		12 765	
	<b>Total I</b>		142	13 378		12 840	
Provisions pour risques et charges			154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		324 305	324 305	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	42			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	600		525	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	792		763	
	Comptes courants d'associés		173				
	Autres dettes		175				
Produits constatés d'avance			174				
<b>Total III</b>			176	325 739		325 593	
<b>Total général (I + II + III)</b>			180	339 117		338 433	
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SARL 2B

Néant

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

Exercice N clos le 31/12/2024 Exercice N-1 31/12/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue {	Biens		215	214		
		Services *		217	218	3 842	3 605
		dont export et livraisons intracommunautaires					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
Autres produits			230	84	0		
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>				232	3 925	3 605	

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....			242	3 492	3 277
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle 243 )			244		
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements * ( dont amort. du fonds de commerce par application de l'art. 39, 1-2°, al.3 255 )			254		
	Dotations aux provisions			256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259	262	40	0
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>				264	3 533	3 277

**1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)** 270 393 327

Produits et charges diverses	Produits financiers (III)			280	145	120	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300		342
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306				

**2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)** 310 538 106

**B - RÉSULTAT FISCAL** Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 312 538 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée	(Part de loyers dispensée de réintégration art. 239 sexies) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport			999	

Dédutions	<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>				997		
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	ZFU - TE (44 octies et octies A) 987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	JEI (44. sexies A) 989					
	ZRD (44. terdecies) 127	ZRR (44. quindécies) 138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44) 991	Investissements et souscriptions outre mer 344					
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	Zone de développement prioritaire 993					
	BUD (art. 44 sexdecies) 992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		35	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)		655			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647			
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648			
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
		Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990			
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)		649					

**RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS** Bénéfice col.1 Déficit col.2 352 538 354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... à 7.06 ..... dont imputés sur le résultat :			360	538

**RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS** Bénéfice col.1 Déficit col.2 370 372

**2B**

**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 1, Avenue de Viana**  
**33650 LA BREDE**  
**802887786 RCS BORDEAUX**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 03 mars 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 538,15 euros ainsi qu'il suit :

Bénéfice de l'exercice	538,15 euros
Report à nouveau en diminution des pertes antérieures	538,15 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis l'immatriculation de la société.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 03 mars 2025**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance

